



Vie qui augmente, baisse des pensions... Une seule réponse : mobilisation !

Le niveau de conflictualité est très élevé dans les entreprises et services depuis plusieurs mois. La raison principale : les salaires ! Les retraité·e·s ne sont pas en reste et continuent de se mobiliser pour leurs pensions.

Tout augmente et particulièrement le prix des produits de première nécessité : huiles +60%, poisson frais +16,5%, farine +22%, pâtes +20%... Les prix de l'énergie explosent... Et ce mauvais scénario inflationniste risque de durer et de s'amplifier.

Si rien n'est fait, c'est l'appauvrissement des près de deux millions de retraité·e·s en Île-de-France qui est programmé, avec ses conséquences dramatiques et des choix cornéliens à faire entre se nourrir, se chauffer ou se soigner.

Cette perspective est insupportable et d'un autre âge !

D'autant plus que notre pays n'a jamais été aussi riche. Il suffit de regarder les profits du seul CAC 40 et des dividendes versés aux actionnaires en 2022. Ils battent tous les records. Mais le gouvernement n'y voit pas de superprofits. Sa cécité n'est pas une surprise et le président des riches n'a pas oublié d'où il venait. Il faut préserver le capital et faire des économies quoi qu'il en coûte. Le projet de réforme des retraites s'inscrit dans cette optique.

Les retraité·e·s après une vie de travail ont le droit de vivre dignement.

La retraite complémentaire Agirc-Arrco représente entre 30% et 60% de la retraite globale d'un·e salarié·e du privé. Depuis 2011, la pension moyenne des employé·e·s a diminué de 8,4% et celle des cadres de 17,9% (chiffres Agirc-Arrco).

La CGT revendique :

- Pas une pension en dessous de 2 000 €
- Une augmentation minimum des retraites complémentaires de 6,2%
- L'indexation des pensions sur les salaires

Actifs et retraité·e·s, même combat !

Augmenter les salaires, c'est des cotisations sociales supplémentaires pour les caisses de retraite.

De même, il faut stopper leurs exonérations pour les patrons qui plus est sans évaluations et contreparties.

Parce-que nous sommes toutes et tous concerné·e·s, l'URIF CGT appelle à rejoindre le rassemblement organisé par l'UCR CGT devant le siège du MEDEF.

Rassemblement mardi 6 décembre 2022

à 14h00 devant le siège du MEDEF

55 avenue Bosquet, 75007 Paris - (M) École Militaire 8